



United Nations Association in Canada
Association canadienne pour les Nations Unies

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

LE 3 JANVIER 2002

Publication des documents de l'ONU sur le racisme

L'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) salue la publication (www.unhchr.ch) de la déclaration finale et du programme d'action de la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR) des Nations Unies. En tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) ayant participé à la CMR de Durban et aux rencontres parallèles (Sommet international de la jeunesse, Forum des ONG), l'ACNU félicite de voir la collaboration des gouvernements et des ONG se traduire par l'adoption de documents énonçant des principes mondiaux rigoureux pour l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Les gouvernements ont convenu de faire de l'esclavage un crime contre l'humanité, et aux dernières heures de la conférence, un consensus a vu le jour sur les passages traitant du Moyen-Orient. Les documents reconnaissent la nécessité de miser sur la sensibilisation et de faire participer les jeunes à l'élaboration de politiques nationales contre le racisme.

« Les passages énonçant l'importance de la participation de la jeunesse et de la sensibilisation aux droits de la personne sont particulièrement encourageants », selon Steve Mason, directeur général de l'ACNU. C'est justement dans ces domaines que s'est concentrée l'ACNU pour sa participation à Durban. Après avoir mobilisé des jeunes des quatre coins du pays par une série de forums visant à produire un modèle éducatif de lutte contre le racisme « par et pour les jeunes », l'ACNU a fait part de cette expérience originale et de ses résultats aux autres jeunes, ONG et gouvernements réunis à Durban. L'ACNU a participé activement au Sommet international de la jeunesse, où les délégués ont milité pour l'adoption, dans la déclaration finale et le plan d'action, d'un paragraphe non prévu à l'origine sur l'éducation par les pairs. « Ce paragraphe exprime la nécessité pour les gouvernements d'aménager des espaces où les jeunes peuvent participer en toute confiance à un dialogue sur le racisme », explique M. Mason.

Le forum des ONG, tenu du 28 août au 1^{er} septembre à Durban, a permis aux victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée de témoigner leur expérience et de la consigner dans les actes finaux. L'ACNU appuie le principe sur lequel s'est appuyé ce processus, condamnant toutefois certains passages de la déclaration et du programme d'action des ONG qu'elle juge antisémites, inexacts et provocateurs.

Pour l'ACNU, il reste maintenant aux pays signataires, y compris le Canada, à appliquer – sur leur territoire comme ailleurs – les documents de l'ONU adoptés par les gouvernements et à prévoir un bilan dans cinq ans. « Nous espérons sincèrement que les délais observés dans la publication de ces documents ne signalent pas une réticence des gouvernements à l'égard des mesures d'application et de suivi », a déclaré M. Mason.

Pour renseignements, communiquer avec Ian Foucher (poste 249) ou Christine Parsons (poste 240) au 613-232-5751.